

LE POINT SUR  
LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

AVRIL 2019 #52  
GROUPELAPOSTE.COM

# POSTÉO

EN CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**AGIR LOCALEMENT**  
POUR LA RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



**PRISSAC**  
ACCOMPAGNER  
LES  
COLLECTIVITÉS  
DANS LES  
E-SERVICES

LOIR-ET-CHER  
DÉPLOYER DES ÉQUIPEMENTS  
NUMÉRIQUES À LA POSTE AGENCE  
COMMUNALE



CONTRAT DE PRÉSENCE  
POSTALE  
LE FONDS POSTAL DE PÉRÉQUATION  
TERRITORIALE EN CINQ ACTIONS

## Sommaire



## S'INFORMER

02 – #HTD2019 : placer l'humain au cœur de la société numérique.  
03 – Les principaux enseignements du recensement.

## OUVRIR LE DIALOGUE

04 – La rénovation énergétique de l'habitat, un enjeu pour les collectivités.

## GAGNER EN PERFORMANCE

06 – Des îlots numériques au sein de La Poste agences communales.  
08 – Des outils pour répondre aux besoins des citoyens et aux obligations réglementaires.

## MIEUX VIVRE ENSEMBLE

10 – L'esprit citoyen en pratique !

## SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN

12 – Le fonds postal de péréquation territoriale en cinq actions.

## D'UNE RÉGION À L'AUTRE

14 – Des initiatives, des questions, des idées neuves, des solutions...



## Semaine du numérique

## #HTD2019 : PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Après avoir été la première à installer un conseil régional du numérique, la région Centre-Val de Loire a lancé, du 21 au 25 janvier, la première semaine du numérique : les Human Tech Days. Autour d'animations à Tours, Blois, Bourges et Orléans, cet événement a permis de s'interroger sur la place de l'humain dans la société numérique. L'occasion également de mettre en lumière l'écosystème numérique régional dans sa diversité et sa vitalité. Le Groupe La Poste, mobilisé sur le développement des usages et des services, était partenaire de ces #HTD2019. Dans ce cadre, le Centre des congrès de Tours a accueilli, le 24 janvier, le premier Salon des professionnels du numérique. Le public a pu notamment y découvrir les dernières innovations et services numériques du Groupe La Poste : Digiposte, gestion de la relation citoyen... Un événement marqué par la visite de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État en charge du Numérique.

**OURS :** Pages 1 à 13 : Pages 1 à 13 : Directeur de la rédaction : Ludovic Provost, Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction : Hélène Rabusseau. Crédits photos : DR La Poste, Laurie Shaw (Pexels), Alec 37, Capeb Centre-Val de Loire, mairie de Chémery, Sarah Lambérioux, Agglopolys, AMRF, Vanik Berberian, mairie de Prissac, Marie-Anne Alliez, Sébastien Ducay école Rive-Gauche de Saint-Florent-sur-Cher, Agnès Mestre. Pages 14 à 20 : Directrice de la publication : Nathalie Collin. Directrice de la rédaction : Valérie Renoux. Rédactrice en chef : Aurélie Dehecq. Crédits photos : Getty Images, iStock, La Poste (p. 15) - droits réservés, Benjamin Genet (p.15), Freepik (p. 18-19-20). Conception et réalisation : **i c i B a r b è s** 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 53 21 21 00. Imprimerie : Gutenberg Networks. Imprimé en France. Dépôt légal : avril 2019. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RECENSEMENT

**2 577 866**

HABITANTS ONT ÉTÉ RECENSÉS au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en Centre-Val de Loire, soit + 0,2 % en 5 ans (entre 2011 et 2016).

**2**

C'EST LE NOMBRE DE DÉPARTEMENTS QUI ONT UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF : l'Indre et le Loir-et-Cher.



## CHIFFRES CLÉS

**1 sur 2**

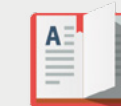
HABITANT DE LA RÉGION est installé dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret.

**2 fois plus vite**

C'EST LE RYTHME DE CROISSANCE de la couronne périurbaine, en comparaison avec le pôle urbain.

**1 sur 5**

PERSONNE VIT DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS, et la moitié des communes de la région ont vu leur population augmenter en 5 ans.



## À LIRE

Pour retrouver tous les résultats du recensement en Centre-Val de Loire : [insee.fr/fr/statistiques/3680566](http://insee.fr/fr/statistiques/3680566)



## UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

\_ Depuis le 11 février 2019, la délégation régionale du Groupe La Poste en Centre-Val de Loire est pilotée par Ludovic Provost. Il a pris le relais de Jacques Lemaire, devenu délégué régional en Nouvelle-Aquitaine. Représentant le président-directeur général dans la région, Ludovic Provost a pour ambition de développer le dialogue avec l'ensemble des interlocuteurs, notamment sur les engagements et le plan stratégique de l'entreprise. Grâce à la confiance établie, sa priorité sera de contribuer au développement du Groupe dans la région.

\_ Son parcours est riche dans l'entreprise : en 2002, il est chef de cabinet du président Jean-Paul Bailly et secrétaire du conseil d'administration. En 2007, il devient directeur général de la filiale Express du Groupe à Zürich (Suisse), puis il rentre en France en 2011 en qualité de directeur du développement des achats du Groupe.

\_ Depuis juillet 2014, il était secrétaire général de la Commission supérieure du numérique et des Postes, présidée par le questeur Jean Launay, puis par le sénateur Yvon Collin. Enfin, Ludovic Provost est chevalier dans l'ordre national du Mérite.



## CALENDRIER

Du mardi 16 avril au dimanche 21 avril, La Poste sera présente, pour la deuxième année consécutive, lors du Printemps de Bourges. À cette occasion, elle ira à nouveau à la rencontre des jeunes pour présenter ses services sur son stand.

# AGIR LOCALEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

**Si de nombreuses aides existent,** les particuliers manquent souvent d'informations pour monter leur dossier de financement. État des lieux avec Yannick Seckin, président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, et Patrick Gachet, directeur technique de l'agence locale de l'énergie et du climat d'Indre-et-Loire.

**YANNICK SECKIN /**  
Président de la Confédération  
de l'Artisanat et des Petites Entreprises  
du Bâtiment du Centre-Val de Loire

“C'est la plus-value des entreprises ayant la qualification 'reconnu garant de l'environnement,' qui interrogent l'ensemble des besoins pour apporter la meilleure réponse au client.”



**Quel état des lieux faites-vous en matière de rénovation énergétique de l'habitat ?**

**Yannick Seckin :** L'état des lieux est assez catastrophique. Il existe aujourd'hui de nombreuses aides disponibles pour contribuer au financement des projets de rénovation énergétique. Or les subventions ne sont pas entièrement allouées, car le nombre de dossiers cibles n'est pas atteint. Il y a donc un vrai besoin de développer l'information et la communication sur ces dispositifs à destination des particuliers. Notre apport, en tant qu'entreprises du bâtiment et artisans, est avant tout un conseil technique. Mais nous pouvons également orienter nos clients vers ces structures, qui peuvent les accompagner sur leur dossier de financement.

**Patrick Gachet :** Sur la question énergétique, et la rénovation tout court, plus de la moitié des bâtiments sont aujourd'hui à revoir. En revanche, il y a eu une vraie prise de conscience en matière d'isolation, ce qui n'était pas le cas il y a encore dix ans. La priorité est de rénover l'enveloppe avant le mode de production, à cause du coût de l'énergie et parce que les organismes publics et le secteur du bâtiment et de l'énergie ont bien communiqué sur le sujet. Par ailleurs, il faut intégrer la dimension patrimoniale, ce qui implique une vigilance et certaines contraintes en matière de matériaux utilisés, par exemple.



**PATRICK GACHET /**  
Directeur technique de l'agence locale  
de l'énergie et du climat d'Indre-et-Loire

“Nous les accompagnons aussi pour leur dossier de financement. Ce dernier point fait l'objet d'une veille accrue de notre part pour bien connaître les dispositifs (aides, crédits d'impôt...) et les organismes spécialisés.”

**Quels sont les enjeux de la rénovation énergétique pour les collectivités et les habitants de la région ?**

**Yannick Seckin :** L'enjeu principal est l'économie d'énergie et le confort pour chacun. Mais cela passe par un effort aujourd'hui pour dépenser moins demain : facture énergétique, aides demandées... Autre point important, à mon sens : les orientations fixées en matière d'incitation financière. La rénovation énergétique commence par l'isolation. Mais ce sont surtout les systèmes de production d'énergie ou des dispositifs à 1 euro, pas toujours de qualité, qui sont ciblés. Il faut faire attention et passer d'une logique commerciale à une logique d'usage. C'est la plus-value des entreprises ayant la qualification « reconnu garant de l'environnement » (RGE), qui interrogent l'ensemble des besoins pour apporter la meilleure réponse au client. Nous devons aussi mieux travailler ensemble (organismes, collectivités, artisans...) afin de faire connaître les solutions disponibles.

**Patrick Gachet :** Les principaux enjeux de la rénovation énergétique sont d'informer et d'accompagner les particuliers, qui ne sont pas des techniciens. Nous leur donnons des éléments neutres et indépendants de compréhension sur la rénovation, matérialisons les économies possibles, les aidons à prioriser leurs travaux, les conseillons sur les devis et leur éco-conditionnalité relative aux aides. Nous les accompagnons aussi pour monter leur dossier de financement. Ce dernier point fait l'objet d'une veille accrue de notre part pour bien connaître les dispositifs (aides, crédits d'impôt...) et les organismes spécialisés. Pour les collectivités, c'est la même chose : elles doivent prendre conscience de l'enjeu. Elles auront notamment à mettre à disposition des citoyens des outils pour assurer l'information en matière de rénovation énergétique.

## TÉMOIGNAGE LA POSTE

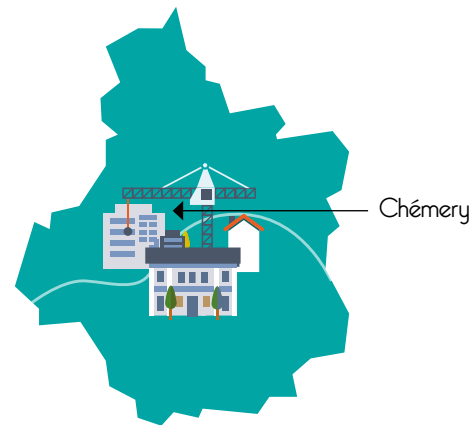
**LUDOVIC PROVOST /**Délégué régional du Groupe La Poste en Centre-Val de Loire

“En lien avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2016, Le Groupe La Poste a acquis des savoir-faire et développé des solutions, comme dans la rénovation énergétique des logements, par exemple. C'est un enjeu majeur qui nécessite aujourd'hui, pour les collectivités, d'accélérer le rythme des travaux d'amélioration de l'habitat. En tant qu'entreprise publique ayant le sens de l'intérêt général, le Groupe met son expertise au service des territoires. Pour faire émerger ce sujet, il a contribué à l'organisation d'un rendez-vous de l'innovation territoriale à Tours, le 28 mars, en présence de nombreux partenaires.”

# DÉPLOYER

## EN PROXIMITÉ DES ÎLOTS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE TOUS

Utile

RÉGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE

GROUPELAPOSTE.COM



Pour en savoir plus sur les îlots numériques:  
<http://bit.ly/ilotsfacteurs>

Dix points de services La Poste agences communales de Loir-et-Cher équipés d'un îlot numérique.

Chémery



FRANÇOISE CHARLES /  
Maire de Chémery

### C'EST UN VRAI SERVICE PUBLIC QUI EST RENDU

« L'installation de cet équipement au sein de l'agence postale communale répond à un réel besoin de nos habitants, notamment des personnes âgées, qui n'ont pas toujours Internet chez elles. C'est une réflexion intelligente de La Poste et un vrai service public qui est rendu. Aujourd'hui, la commune dispose d'un ordinateur et d'un accès Internet à la bibliothèque, mais elle est peu fréquentée. Finalement, le flux de personnes se rendant à l'agence postale communale est plus important. De fait, cet îlot numérique y est bien plus visible. Les habitants pourront ainsi réaliser leurs recherches ou leurs démarches, en étant accompagnés par notre gérante d'agence. »

Chémery



SARAH LAMBERIEUX /  
Gérante de La Poste agence communale

### CES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES SONT TRÈS UTILES

« Aujourd'hui, beaucoup d'organismes dématérialisent leurs démarches et demandent d'imprimer ou de renvoyer des documents sous forme numérique. Or tout le monde ne dispose pas d'une imprimante ou d'un scanner. Du coup, ces équipements installés au sein de l'îlot numérique de l'agence postale sont très utiles. D'autant que l'ordinateur permet d'accéder simplement aux sites de plusieurs services publics. Par ailleurs, la campagne de recensement 2019 a privilégié les remontées numériques. Si je me suis chargée des données collectées par les agents recenseurs, j'ai aussi accompagné les habitants qui ont préféré le faire directement sur le web. J'ai même proposé d'ouvrir exceptionnellement l'agence certains après-midi. »

Loir-et-Cher



MICHEL CONTOUR /  
Président de la CDPPT de Loir-et-Cher

### CES PROJETS SONT FINANCÉS PAR LE FONDS DE PÉRÉQUATION

« Avec la dématérialisation des procédures administratives à l'horizon 2022, chaque citoyen doit pouvoir effectuer ses démarches en ligne. Pour accompagner ces nouveaux usages, la commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) de Loir-et-Cher a proposé d'installer des îlots numériques dans les agences postales communales. Pour commencer, nous avons décidé de lancer une expérimentation dans les dix agences dont la fréquentation dans le département est la plus importante. Tous ces projets font vivre le territoire et sont financés par le fonds postal de péréquation. Nous disposons en effet d'une enveloppe dédiée aux expérimentations numériques, dans laquelle s'intègre tout à fait ce projet. »

## ÉCLAIRAGES



elon une étude de 2018 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), 94 % des personnes interrogées ont un smartphone ;

les autres types d'équipements (ordinateur, tablette, téléphone fixe...) sont, eux, en baisse. Par ailleurs, 11 % de la population n'utilise jamais Internet : il s'agit majoritairement de personnes de plus de 40 ans (pour 40 % d'entre eux, de plus de 70 ans).

Or, dans le cadre de la modernisation de l'action publique, les démarches administratives se dématérialisent progressivement. Elles nécessitent un accès à Internet et, parfois, de disposer d'un ordinateur ou d'un scanner.

Pour répondre à ce besoin en équipement et réduire la fracture numérique dans les territoires ruraux, la commission départementale de présence postale territoriale de Loir-et-Cher et La Poste ont décidé d'installer des îlots numé-

riques (ordinateur, imprimante-scanner et borne Wi-Fi) dans dix points de services La Poste agences communales. Les habitants pourront ainsi réaliser leur demande de carte grise, consulter leur dossier de retraite ou accomplir leurs démarches avec Pôle emploi ou la Caisse d'allocations familiales, par exemple. Retour sur l'expérience conduite à Chémery.



Une opération financée par le fonds postal de péréquation territoriale sur proposition de la CDPPT et de La Poste.

# SIMPLIFIER LA CRÉATION DE SITES WEB POUR LES COLLECTIVITÉS

Les Associations des maires et des maires ruraux de l'Indre ont proposé à leurs adhérents une présentation de la gestion de la relation citoyen et de Campagnol. Cette plate-forme numérique fait l'objet d'un partenariat signé entre l'AMRF et Le Groupe La Poste.



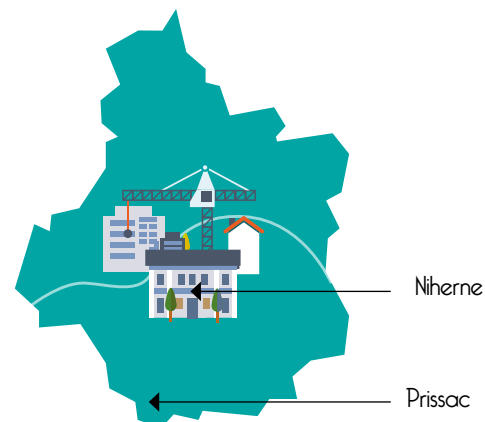
Le 12 juillet 2018, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et Le Groupe La Poste ont conclu un accord visant à déployer nationalement la solution numérique Campagnol,

proposée par l'AMRF et complétée de l'expertise de La Poste en matière de gestion de la relation citoyen (GRC). Permettant aux collectivités de développer simplement un site Internet, elle répond à leurs deux principales obligations réglementaires : le respect du règlement général de protection des données (RGPD) et la saisine par voie électronique. Au-delà de donner un cadre structuré et sécurisé, cette solution partagée par l'AMRF et La Poste offre aux collectivités une vitrine pour valoriser leurs actions et un moyen multicanal de relation avec les habitants.

## DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES

Elle s'inscrit aussi dans le développement de la dématérialisation des démarches administratives. Ces nouveaux usages sont encore peu proposés par les collectivités, puisque seulement 5 % des communes proposent un module de paiement en ligne et 3 % un compte citoyen. C'est pour faire connaître ce champ d'expertise et ses opportunités que les associations d'élus ont invité leurs membres, en décembre 2018, à assister à une présentation de la plate-forme Campagnol GRC. Assurée par des experts de l'association et de La Poste, elle a réuni une trentaine de participants. Dans l'Indre, par exemple, seules 113 communes sur 243 ont un site internet, et 77 % utilisent la version initiale de Campagnol. Ces dernières bénéficieront progressivement d'un bouquet de services complémentaires proposé par La Poste : saisine par voie électronique, paiement en ligne et demande numérique d'actes d'état civil, tout comme les nouveaux sites créés.

## RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



## Prissac



JACQUELINE BERTHELOT / Adjointe au maire de la commune de Prissac

## NOUS NE SOMMES PAS TECHNICIENS... CAMPAGNOL NOUS FACILITERA LA VIE !

« Une année de travaux a totalement transformé la mairie. Elle offre désormais un vrai plus en matière d'accès aux services. L'accueil, l'agence postale, la médiathèque et l'espace numérique forment un socle de quatre services. S'en est vite suivi le besoin de moderniser le site Internet de la commune, qui n'était plus mis à jour. Campagnol nous a séduits. Nous ne sommes pas techniciens... Cette solution nous facilitera la vie ! Adaptée aux usages des citoyens, personnalisable et garante de la sécurité des données, elle répond aux obligations réglementaires. Avec l'éloignement des services, la commune devient le premier lieu d'information des citoyens. Notre souhait est de maintenir un service humain de proximité, tout en permettant à ceux qui le veulent de dématérialiser leurs démarches. Nous mettons également à disposition six ordinateurs en réseau pour des formations ou de l'information. »



## L'ESSENTIEL À RETENIR CAMPAGNOL, LA PLATE-FORME CITOYENNE

Issue du rapprochement de la solution Campagnol, proposée par l'AMRF, et de l'expertise en matière de gestion de la relation citoyen (GRC) de La Poste, la plate-forme Campagnol Gestion de la relation citoyen permet aux collectivités de créer de manière simple et sécurisée un site Internet « responsive design », avec une assistance technique de l'AMRF, et offrant un bouquet de services numériques et multicanaux.

## France



CÉLINE VINCENT / Chargée de mission numérique à l'AMRF

## LES COMMUNES JOUENT LEUR RÔLE D'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE

« Grâce au partenariat avec La Poste, nous souhaitons proposer une offre clé en main : un portail et une vitrine numérique pour les services de la commune, une formation des équipes et une assistance en cas de besoin. Et cela pour un coût peu élevé, car nous savons que les budgets sont contraints. L'intérêt de la solution Campagnol GRC est de faciliter la mise en conformité des collectivités : elle déploie les services numériques obligatoires, ou qui le seront bientôt, tout en garantissant l'hébergement en France et la sécurité des données. Les communes peuvent alors jouer pleinement leur rôle d'interlocuteur de référence pour répondre aux besoins des citoyens, quels que soient leurs habitudes de vie et le moment, grâce à la proximité du maillon communal et à l'accessibilité d'un site Internet. »



**61 %** DES HABITANTS DES COMMUNES RURALES effectuent couramment des démarches dématérialisées, contre 53 % des habitants dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants.

**43 %** DES COMMUNES N'ONT PAS DE SITE INTERNET (audit de La Poste en novembre 2018, sur 9 348 communes).



**70 %** DES COMMUNES DOTÉES D'UN SITE INTERNET ne proposent pas de téléservices et ne respectent pas leur obligation de proposer une saisine par voie électronique.

# L'ESPRIT CITOYEN EN PRATIQUE !

## Indre-et-Loire

### FACILITER LES ENVOIS DES ENTREPRISES

#### LA POSTE FAIT RIMER LOGISTIQUE ET FESTIVITÉS POUR TAT.

Le Groupe TAT, entreprise familiale française spécialisée dans les services aériens et basée à Tours (37), a fêté ses 50 ans en 2018. Désireuse de marquer cet anniversaire d'une pierre blanche, elle a adressé à ses salariés, à ses clients et à ses partenaires un livre retraçant l'histoire de la société. Cette expédition se faisant au niveau mondial, TAT s'est adressé à La Poste pour mener à bien ce projet. Pour cela, la plate-forme Services-Courrier-Colis d'Amboise-Chargé (37)

a proposé au Groupe de bénéficier du service Préparéo pour l'envoi des 3750 livres en France, en Belgique, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. Les équipes de La Poste ont ainsi pris en charge la réception et le stockage des livres, l'étiquetage, la mise sous pli, l'affranchissement et l'expédition. Le Groupe TAT a pu s'assurer de la conformité et de la sécurité de la plate-forme, ainsi que de la mise en œuvre du service en se rendant sur le site.



## Centre-Val de Loire

### CODE DE LA ROUTE, SIMPLE COMME UNE LETTRE À LA POSTE !

#### DES NOUVEAUTÉS UTILES POUR LE PASSAGE DE L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE À LA POSTE.

Depuis près de trois ans, La Poste se mobilise pour faire passer l'examen théorique général du permis de conduire en proximité, et le plus simplement possible. Depuis début 2019, les délais d'inscription aux sessions sont réduits, le candidat pouvant le faire jusqu'à 23 h 59 la veille de l'examen. Cette nouveauté leur apporte plus

de souplesse dans leur préparation. Par ailleurs, toujours dans cette logique de simplifier la vie, La Poste ouvre de nouveaux sites d'examen : par exemple à Châteauneuf-sur-Loire (45), depuis le mois d'octobre, où plus de 150 candidats sont déjà venus, preuve de l'utilité des sites de proximité. Enfin, dans le cadre

d'un jeu-concours, La Poste a offert à une jeune femme de Déols (36) le coût d'obtention de son permis de conduire, élément fondateur de la vie d'adulte.



## Centre-Val de Loire

### PIÈCES JAUNES, 30 ANS DE COMPLICITÉ

#### TOUS LES POSTIERS DU CENTRE-VAL DE LOIRE SE SONT MOBILISÉS POUR L'OPÉRATION PIÈCES JAUNES.

La Poste est partenaire de l'opération Pièces Jaunes depuis sa première édition en 1989, visant à financer des projets en faveur des enfants hospitalisés. Aux côtés de la Fondation des Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, La Poste a mobilisé tous les postières et postiers du Réseau La Poste : distribution de tirelires dans les bureaux de poste (800 000 au niveau national), échanges avec les écoles et remise de cartes postales à chaque enfant lors de la remise des tirelires. Par exemple, les commerçants de Dreux ont mis en place une collecte, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (45) a organisé

une journée spéciale : lâcher de ballons, spectacles, goûter avec les enfants hospitalisés. À Saint-Florent-sur-Cher (18), des élèves de maternelle sont venus, deux par deux, apporter leur contribution à l'opération. D'autres écoles, comme celle d'Outtarville (45), se sont aussi mobilisées partout dans la région. En 2018, 177 tonnes de pièces ont été collectées par La Poste partout en France, auxquelles s'ajoutent les dons digitaux, les collectes lors d'événements et le mécénat.

**L'ESSENTIEL  
À RETENIR**

Chaque département dispose d'une commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT), composée d'élus représentatifs du territoire. Instance de concertation locale entre les élus, l'État et La Poste, elle a pour mission de veiller à la bonne application du contrat de présence postale. Signé entre l'Association des maires de France, l'État et La Poste pour une durée de trois ans, le contrat actuel encadre la période 2017-2019. La CDPPT gère une dotation annuelle du fonds postal de péréquation territoriale.

**30 342 609**

EUROS alloués aux six CDPPT de la région Centre - Val de Loire pour la période 2017-2019, entièrement investis pour financer la présence postale dans le cadre de l'aménagement du territoire (mutualisation, équipements numériques, médiation sociale, travaux...).

# Centre - Val de Loire

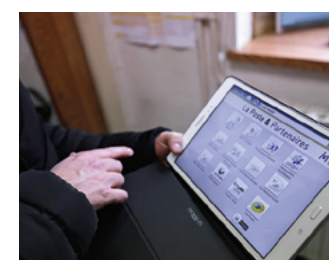
## LE FONDS POSTAL DE PÉRÉQUATION TERRITORIALE EN 5 ACTIONS

**01 | LA MÉDIATION SOCIALE  
EN BUREAU DE POSTE**

Les commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) financent des partenariats entre La Poste et des associations locales assurant des opérations de médiation sociale comme, par exemple, les points information médiation multiservices (PIMMS). Présentes dans 32 bureaux de poste de la région situés en quartier prioritaire de la ville, les associations accueillent, orientent et aident les habitants dans leurs démarches.

**02 | DES ÎLOTS POUR  
RÉDUIRE LA FRACTURE  
NUMÉRIQUE**

Les six CDPPT de la région financent l'implantation d'un îlot numérique, pour un montant de 6 000 euros (meuble, ordinateur, imprimante et accès Internet), dans 90 communes. Le choix des sites (La Poste agence communale ou bureau facteur-guichetier) s'appuie sur la cohérence géographique et la fréquentation. L'objectif : proposer des services complémentaires et gratuits, complétés par un accompagnement ponctuel pour aider à se familiariser avec l'outil numérique.

**03 | DES ACTIONS  
POUR FAIRE  
CONNAÎTRE LES MSAP**

Après deux ans d'existence, les 31 maisons de services au public (MSAP) du Centre - Val de Loire manquent encore de notoriété. Leur fréquentation étant à développer, les CDPPT ont décidé de mettre en œuvre des actions pour dynamiser ces lieux. Objectif : rapprocher les services des habitants, notamment dans les zones rurales. Pour cela, des travaux d'aménagement seront financés, une médiation numérique proposée et un dispositif de communication déployé.

**04 | DES ÉQUIPEMENTS  
MODERNES  
POUR LA POSTE RELAIS**

La transformation numérique est un axe de développement pour La Poste. Progressivement, elle équipe ses partenaires commerçants d'une imprimante, d'une balance et d'un smartphone qui leur permet ainsi de consulter dépôts, retraits, affranchissements ou ventes, mais aussi de gérer les objets en instance ou encore de consulter l'activité mensuelle. En dotant les gérants de La Poste relais d'outils connectés, La Poste facilite leur collaboration et améliore le service rendu aux clients.

**05 | DES AIDES  
POUR LA MUTUALISATION  
DES SERVICES**

La mutualisation est un levier pour maintenir des services de proximité. Par sa présence sous différentes formes dans les territoires, La Poste est engagée dans cette dynamique depuis longtemps. Dans cette logique, le contrat de présence postale encourage les municipalités qui souhaitent mutualiser La Poste agence communale avec un autre service municipal. Cela se traduit par l'obtention d'une aide financière pour la réalisation des travaux.

# D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Des initiatives, des questions, des idées neuves, des solutions... regarder ce qui se passe ailleurs et s'inspirer pour projeter son territoire dans l'avenir.

## 3200

C'est le nombre de bureaux de poste dans lesquels les régies de recettes locales\* peuvent déposer leurs espèces depuis janvier 2019 au lieu de 1400 auparavant.

\* Sous réserve de leur accréditation par la DGFIP.

## 4,4 MILLIARDS D'EUROS

C'est le montant des achats du Groupe La Poste dans les territoires en 2018, bénéficiant essentiellement à l'économie locale. 69 % des achats sont réalisés par une entité régionale de La Poste auprès d'entreprises de la même région.

Source : étude Utopies, février 2019.



Talange (57) | GRAND EST

## L'ÉTAT DES LIEUX DE LA VOIRIE PAR LA POSTE

Quels travaux prévoir en priorité sur la voirie ? Pour se faciliter la tâche en la matière, la commune de Talange (57) a fait appel au service de Geoptis, filiale de La Poste, afin d'avoir une vision globale de l'état des 27 km de routes et de trottoirs de sa zone urbaine. Ainsi, en octobre 2018, le véhicule du facteur, équipé d'une caméra intelligente sur le toit, a filmé, pendant sa tournée, routes et bas-côtés sur la zone. Objectif : effectuer un recensement géoréférencé des dégradations. Le relevé d'images a permis à Geoptis de constituer une base de données selon la méthode du Laboratoire central des ponts et chaussées. Geoptis a ensuite transmis une cartographie précise du réseau routier aux services compétents de Talange, des recommandations pour l'entretien préventif et un ordre de priorité des travaux à réaliser. Cet audit a permis à la commune de planifier des travaux dès 2019 et d'optimiser le budget.

GRUPELAPOSTE.COM



Pour en savoir plus : [bit.ly/voirietalange](http://bit.ly/voirietalange)



## LA POSTE VOUS RÉPOND Quel rôle joue La Poste dans l'e-santé ?

L'un des enjeux clés du système de santé français est de rééquilibrer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et de favoriser l'ambulatoire, pour un retour rapide au domicile. L'e-santé est un moyen de simplifier les échanges entre patients et professionnels de santé, même s'ils sont éloignés physiquement. Par ses services en matière d'e-santé, La Poste s'efforce d'accompagner les patients sur l'intégralité de leurs parcours de santé tout en s'intégrant au plan santé et à l'accélération du déploiement du dossier médical partagé (DMP) des pouvoirs publics. Grâce aux partenariats noués entre sa filiale Docaposte et des établissements de santé, La Poste contribue au développement de l'e-santé : elle développe avec l'IHU de Strasbourg une application pour les patients souffrant d'hyperobésité, elle a conçu l'application pour les patients de 120 cliniques du groupe Elsan\*, créé le portail numérique de l'Institut Rafaël, maison de l'après-cancer en Île-de-France, et l'a relié à l'application La Poste eSanté. Cette application gratuite permet au patient de centraliser, suivre et partager en toute sécurité ses données avec les professionnels de santé.

\* Premier groupe de cliniques privées en France.

Utile



Rennes (35) | BRETAGNE

## FOCUS SUR LES JEUNES

S'accordant aux caractéristiques de chaque territoire et de chaque population desservie, La Poste adapte sa présence. 50 % des points de contact postaux reposent désormais sur des partenariats (La Poste agences communales, La Poste relais chez des commerçants) ou sur des services mutualisés (maisons de services au public...). Avec la segmentation de certains bureaux suivant des thématiques « start-up », « voyage », « tourisme » ou « coworking », La Poste ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de son réseau. À Rennes, le bureau de Sainte-Anne inaugure un concept inédit, orienté vers la clientèle jeune. Ce bureau de poste accueille tous les clients mais propose des offres spécifiques à destination des jeunes : passage de l'épreuve du code de la route, reprographie, préparation aux entretiens d'embauche, financement des études...

GRUPELAPOSTE.COM



Pour en savoir plus sur La Poste Rennes Sainte-Anne : [bit.ly/concept-bureau-rennes](http://bit.ly/concept-bureau-rennes)

EN SAVOIR +  
[bit.ly/esante-laposte](http://bit.ly/esante-laposte)

## POINTS DE VUE

Comment La Poste a-t-elle accompagné votre communauté de communes dans la lutte contre la précarité énergétique ?

**MARIE-CLAUDE BARNAY, présidente du Grand Autunois Morvan :**

« En 2018, La Poste a été à nos côtés pour la mise en place du programme de diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation (Depar). Nous avons pu proposer à nos habitants les plus précaires un bilan énergétique de leur logement via un questionnaire et un flyer sur les subventions remis par les facteurs. Sur les 3 000 habitations ciblées,

nous pensions traiter 75 demandes de diagnostic. Grâce au dispositif avec La Poste, nous avons eu finalement 120 demandes et pu informer nos administrés des aides possibles pour réaliser leurs travaux énergétiques et leur permettre de faire des économies d'énergie. Nous avons l'intention de reconduire ce dispositif l'année prochaine et nous réfléchissons à faire appel aux facteurs pour d'autres types de messages. »

Pourquoi avoir sollicité La Poste pour équiper votre école primaire en tablettes numériques ?

**CLAUDE MINET, maire de Cluis (36) :**

« À la demande de l'équipe enseignante, nous souhaitons doter notre école communale de tablettes. C'est un vrai plus en termes d'apprentissage et d'inclusion scolaire. Lorsque La Poste est venue nous présenter son offre de tablettes SQOOL\*, j'ai été séduit par la simplicité d'usage et le service "tout-en-un", incluant la livraison, la mise en service,

la maintenance... Le tout pour un tarif particulièrement intéressant. Sélectionnées par les enseignants, les applications et ressources pédagogiques incluses sont variées et évolutives, ce qui s'avère très adéquat pour un travail pédagogique personnalisé, et adapté aux différents niveaux de classes. »

\* L'offre SQOOL a été développée en partenariat avec Unowhy.



En quoi La Poste contribue-t-elle avec l'AMRF au passage au numérique de ses communes adhérentes ?

**JEAN-PAUL CARTERET, vice-président de l'AMRF, président de l'AMR Haute-Saône et maire de Lavoncourt (70) :**

« L'AMRF propose à ses communes adhérentes la solution Campagnol, pour créer et gérer leur site web (contenu, hébergement, messagerie, assistance téléphonique). Grâce au partenariat avec La Poste, elle s'est enrichie d'une plateforme omnicanale de gestion de la relation citoyen (GRC), produite par Docaposte, incluant son trousseau numérique : identité numérique, compte citoyen et coffre-fort Digiposte. Elle permet de centraliser les échanges avec les administrés (guichet, téléphone, e-mail, site...) et de proposer une vingtaine de téléservices (demande de copie d'acte d'état civil, paiement en ligne...). Ce service permet de répondre à l'obligation de mettre en place un dispositif de saisine par voie électronique (SVE). Le site communal devient ainsi le portail d'accès à tous les services publics. »

Pour en savoir plus sur La Poste au congrès de l'AMRF : [bit.ly/amrf-laposte](http://bit.ly/amrf-laposte)

## AGIR MAINTENANT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les collectivités constituent le maillon clé de l'accélération de la transition énergétique. Grâce au savoir-faire acquis depuis plus de quinze ans, La Poste s'engage à leurs côtés pour leur permettre d'agir maintenant.

### DIMINUER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE VOS BÂTIMENTS

**UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES DE 60 %, C'EST L'OBJECTIF DE RÉDUCTION POUR 2050. LA POSTE ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS POUR Y CONTRIBUER.**

Le diagnostic énergétique Osaé permet d'identifier les bâtiments à fort potentiel d'économies d'énergie. Avec Sobre, La Poste, associée à la Caisse des dépôts, fournit une solution digitale de suivi et de pilotage des consommations énergétiques des bâtiments qui permet jusqu'à 30 % de gains. La Banque Postale accompagne les collectivités dans le financement de la rénovation des bâtiments.

### ENCOURAGER LE RECYCLAGE SUR VOS SITES

**AVEC LE DÉCRET « 5 FLUX », LES DÉCHETS DE BUREAU DOIVENT DÉSORMAIS ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE POUR POUVOIR ÊTRE RECYCLÉS.**

L'enjeu est de taille : un Français sur deux travaille dans un bureau. Il génère en moyenne 130 kg de déchets par an, dont seulement 20 % sont valorisés. Recygo, issu du partenariat entre La Poste et Suez, permet de collecter ces déchets quelle que soit la taille de la collectivité. 35 emplois ont été créés sur la plate-forme de tri de papier et journaux Nouvelle Attitude, filiale de La Poste.

### DÉVELOPPER L'ÉCOMOBILITÉ SUR VOTRE TERRITOIRE ET AUPRÈS DE VOS AGENTS

Faire passer la part du vélo de 3 à 9 % d'ici à 2024, telle est l'ambition du plan national vélo. Avec Bemobi, La Poste se met au service des collectivités pour développer la pratique du vélo au quotidien : le vélopavage, pour les déplacements professionnels des agents, ou la location longue durée de VAE\* pour les administrés. La Poste, qui gère déjà ses 60 000 véhicules, peut aider les collectivités à mettre en place une gestion optimisée et responsable de leur flotte de véhicules.

\* Vélo à assistance électrique.

### ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Avec Action Habitat, La Poste accompagne les collectivités dans leur politique de rénovation énergétique de l'habitat individuel. À la clé, un repérage des logements prioritaires et une sensibilisation des propriétaires à l'intérêt d'une rénovation thermique de leur habitat par le facteur.

Des postiers qualifiés peuvent ensuite réaliser des prédiagnostics énergétiques à domicile. Grâce au site Internet de La Banque Postale dédié aux projets de travaux, le particulier peut calculer son « reste à charge », une fois les aides déduites.

### LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOS CONCITOYENS

**CIBLER LES MÉNAGES MODESTES, LES SENSIBILISER AUX ÉCOGESTES ET À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT GRÂCE AUX FACTEURS, TEL EST L'OBJET DU PROGRAMME DEPAR\*, PILOTÉ PAR LA POSTE.**

Depar vise à inciter les ménages à réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur habitation. Il est déployé en lien avec un opérateur habitat local pour assurer la bonne cohérence avec les dispositifs existants. Ces actions contribuent à l'objectif de rénovation de 500 000 logements par an que s'est fixé l'État.

\* Diagnostic énergétique pour accompagner la rénovation.

#### EN SAVOIR +

- La carte blanche aux acteurs de la transition écologique : [bit.ly/carteblanchetransition](http://bit.ly/carteblanchetransition)  
- La Banque Postale et les projets de rénovation énergétique : [bit.ly/diagnosticsenergétiques](http://bit.ly/diagnosticsenergétiques)



POUR L'E-SANTÉ



**APPLICATION LA POSTE eSanté**

L'application mobile gratuite de La Poste, à destination des particuliers, permet de centraliser, suivre et partager en toute sécurité ses données de santé dans le cadre de parcours de prévention ou de soins. Une innovation particulièrement utile pour rapprocher les patients et les professionnels de santé, partout sur le territoire, même s'ils sont éloignés physiquement.



**ELSAN / E-SANTÉ**

Elsan, premier groupe de cliniques privées en France, a développé avec Docaposte, filiale de La Poste, l'assistant digital Adel. Cette application mobile permet à chaque patient de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours de soins. Cette première version de l'assistant digital sera disponible à Bordeaux, Vannes et Nantes.



POUR LES CITOYENS



**ACTION HABITAT LA POSTE**

500 000 logements rénovés par an : c'est le défi inscrit dans la loi sur la transition énergétique. La Poste accompagne les collectivités pour contribuer à la rénovation énergétique de l'habitat individuel. Elle propose le ciblage des logements et la sensibilisation des propriétaires aux enjeux de la rénovation énergétique par les facteurs. Si les ménages le souhaitent, des postiers qualifiés réalisent les prédiagnostics énergétiques de leur logement pour envisager les travaux nécessaires.



**E-ÉDUCATION**

La tablette SQOOL, développée par Unowhy, partenaire de La Poste, offre des contenus pédagogiques aux enseignants en fonction du niveau d'apprentissage des élèves. Ce produit sur mesure est le fruit de trois ans d'expérimentation auprès de 8 500 enfants et 350 enseignants. La Poste propose aux collectivités un « tout-en-un » (livraison, mise en service, maintenance) pour équiper les écoles.



**PROGRAMME DEPAR**

La Poste propose aux collectivités de s'appuyer sur sa proximité, le capital confiance des facteurs et son maillage pour aller à la rencontre des ménages les plus modestes et les sensibiliser à la rénovation énergétique de leur logement. Le programme Depar\* a pour objectif de les inciter à réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur logement. Il repose sur l'intervention du facteur et d'un diagnosticien. Ce programme, validé par l'État, s'appuie sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie et est cofinancé par les énergéticiens en leur qualité d'obligés.

\* Diagnostic énergétique pour accompagner la rénovation.



POUR L'ÉTAT ET LES TERRITOIRES



**ANAH**

L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public dédié à l'amélioration du parc de logements privés. L'Anah peut aider les collectivités au lancement de politiques locales de lutte contre la précarité énergétique. Cela via un accompagnement méthodologique et le financement d'études préparatoires. De son côté, La Poste accompagne les collectivités pour détecter les logements prioritaires en matière de rénovation énergétique, grâce à la sensibilisation des ménages par les facteurs.



**AUDIT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES**

La Poste propose aux communes et EPCI un diagnostic complet de leur maturité numérique en vue d'élaborer la feuille de route de leur transformation digitale. Le développement de leur offre de services en ligne est la porte d'entrée vers une relation omnicanale (à la fois numérique et humaine) avec les citoyens.



**SOLUTION CAMPAGNOL**

Depuis 2010, avec la solution Campagnol, l'Association des maires ruraux de France permet aux communes de moins de 3 500 habitants de disposer d'un site Internet pour un coût d'abonnement modique, comprenant une plate-forme Internet, l'hébergement, un nom de domaine, des alias de messagerie et une assistance téléphonique. Une offre enrichie en 2018 grâce à la plate-forme de gestion de la relation citoyen (GRC) de Docaposte, qui permet notamment le télépaiement des services par les citoyens.



**SOLUTION SOBRE**

Sobre, créée avec la Caisse des dépôts, est une solution digitale de suivi et de pilotage des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires. Elle permet jusqu'à 30 % de gains en agissant seulement sur les comportements des usagers et les bons réglages d'exploitation. Avec Sobre, La Poste accompagne les collectivités pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments.



POUR LA PLANÈTE



**LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (AOÛT 2015)**

La LTECV fixe les objectifs de la France pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement.

Parmi les mesures phares : l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments neufs et des bâtiments existants par la rénovation, la lutte contre la précarité énergétique des ménages, le développement des transports propres, la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire...



**DÉCRET 5 FLUX**

Ce décret impose, depuis juillet 2016, à tous les détenteurs et producteurs de déchets le tri à la source des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois en vue de leur réutilisation ou de leur valorisation. Ce décret fait obligation aux collectivités. Avec Recygo, La Poste et Suez associent leurs capacités de collecte des déchets, de 30 litres à 30 m³, partout en France.



**ÉCOCONDUITE : L'OFFRE BEMOBI**

Saviez-vous qu'un véhicule de société coûte 10 000 euros par an ? Et que 40 % de son coût total de possession repose sur le comportement du conducteur ? Avec la formation à l'écoconduite Bemobi de La Poste, les collectivités peuvent initier une transformation des usages. Pour que les coûts variables (carburant, franchises, réparations...) ne grèvent pas le coût de leur flotte.



**DE CONSEILS, DE TÉMOIGNAGES, ET DE REPÈRES GROUPELAPOSTE.COM**

# SERVICES NUMÉRIQUES AUX CITOYENS : OÙ EN SONT LES COLLECTIVITÉS LOCALES ? LA POSTE APPORTE DES RÉPONSES.



## 1

88 % des Français se disent prêts à utiliser les services de l'e-administration\*.  
Ces attentes s'inscrivent dans un contexte d'obligations nouvelles pour les collectivités,  
dont la mise en place du télépaiement d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2022\*\*.

## 2

La Poste a publié en 2018 une étude approfondie des services numériques aux citoyens proposés  
par les collectivités locales. De mai à octobre, 9340 communes et EPCI (soit 26 % de l'ensemble  
national, couvrant près de 20 millions de Français) ont ainsi été audités.

## 3

Principaux constats :

- la transition numérique des collectivités est bien engagée,  
mais les services ouverts aux citoyens restent souvent partiels ;
- près de la moitié des communes (42 %) n'ont pas de site Internet.  
Celles qui en disposent l'utilisent surtout à des fins d'information ;
- seules 29 % des communes proposent des téléservices.  
5 % sont équipées d'un module de paiement en ligne ;
- l'étude reflète une disparité : si plus de 9 EPCI sur 10 donnent accès à un site Internet,  
la moitié des communes de moins de 2000 habitants n'en dispose pas encore.

## 4

Pour accompagner ces collectivités dans leur transformation numérique, La Poste propose des solutions :

- un audit numérique de territoire pour les communes et les EPCI,  
pour les aider à élaborer la feuille de route de leur transformation digitale ;
- la solution de gestion de la relation citoyen (GRC), pour s'équiper d'une interface de services  
et d'un compte citoyen afin de faciliter les démarches en ligne. En partenariat avec l'AMRF,  
La Poste propose cette solution aux communes rurales en complément de la solution Campagnol.

\* Source : Baromètre Digital Gouv' 2017 (Ipsos / Sopra Steria).

\*\* Le décret n° 2018-689 du 1<sup>er</sup> août 2018 détermine le calendrier de mise en œuvre de cette obligation, de 2019 à 2022.

